DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

14 Décembre 2018

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département. Télétravail.

L'an deux mille dix-huit et le Vendredi quatorze Décembre, à quatorze heures, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Jean-Claude FERAUD, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO. Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL. Claude JORDA. Nicolas KOUKAS. Eric LE Lucien LIMOUSIN. Richard MALLIE. DISSES. Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINE, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO. René RAIMONDI. Aurore RAOUX. Didier REAULT. Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS:

Maurice DI NOCERA donne procuration à Solange BIAGGI, Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA, Jean-Noël GUERINI donne procuration à Jean-Pierre BOUVET, Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA, Thierry SANTELLI donne procuration à Valérie GUARINO, Evelyne SANTORU-JOLY donne procuration à Aurore RAOUX

ÉTAIENT ABSENTS:

Rébia BENARIOUA, Haouaria HADJ-CHIKH, Nicole JOULIA

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département. Télétravail.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°1:

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°2:

Création de 250 emplois saisonniers pour la période estivale 2019.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création de 250 emplois saisonniers pour la période estivale 2019.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°3:

Recours à l'apprentissage au conseil départemental au titre de l'année 2019/2020.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, le recours à l'apprentissage sur la base de 40 contrats d'apprentissage pour des métiers correspondants aux activités du Département d'autoriser la Présidente à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions à conclure avec les centres de formation d'apprentis.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°4:

Reconduction du dispositif de service civique pour 2019-2020 avec l'engagement de 150 volontaires.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la reconduction du dispositif de service civique pour 2019-2020 avec l'engagement de 150 volontaires

A l'unanimité

ADOPTE Pour la Présidente du Conseil départemental

des Bouches-du-Rhône et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°5:

Après la phase d'expérimentation, élargissement du dispositif de télétravail aux agents RQTH selon les mêmes critères d'éligibilité.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, l'élargissement du dispositif de télétravail aux agents RQTH selon les mêmes critères d'éligibilité.

A l'unanimité

ADOPTE Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

des Bouches-du-Rhone et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°6

Création d'un emploi de catégorie A, project management officer (PMO) pouvant être pourvu par un agent contractuel, par transformation d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe et d'un emploi de technicien principal de 1ère classe.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, project manager officer (PMO) pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'une emploi de rédacteur principal de 1ère classe et d'un emploi de technicien principal de 1ère classe.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°7:

Création d'un emploi de catégorie A, contrôleur de gestion, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, contrôleur de gestion, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°8:

Création d'un emploi de catégorie A, chef de service, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, chef de service, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°9:

Création d'un emploi de catégorie A, acheteur, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, acheteur, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°10:

Création d'un emploi de catégorie A, médecin de PMI, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de médecin de 2^{ème} classe.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, médecin de PMI, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de médecin de 2^{ème} classe.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°11:

Création d'un emploi de catégorie A, inspecteur enfance, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, inspecteur enfance, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°12:

Création d'un emploi de catégorie A, chargé de mission partenariats et proximité pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, chargé de mission partenariats et proximité pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°13:

Création d'un emploi de catégorie A, cadre administratif, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, cadre administratif, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°14:

Création d'un emploi de catégorie A, ingénieur d'études, pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, ingénieur d'études, pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

es Boucnes-au-Knon et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°15:

Création d'un emploi de catégorie A, chef de projet bâtiment, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'ingénieur territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, chef de projet bâtiment, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'ingénieur territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°16:

Création d'un emploi de catégorie A, chef de projet bâtiment, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'ingénieur territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, chef de projet bâtiment, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'ingénieur territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°17:

Création d'un emploi de catégorie A, régisseur évènementiel, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de technicien territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, régisseur évènementiel, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de technicien territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°18:

Création d'un emploi de catégorie A, chargé de projets culturels, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, chargé de projets culturels, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°19:

Création d'un emploi de catégorie A, responsable des collections, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, responsable des collections, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°20:

Création d'un emploi de catégorie A, chargé de projets sportifs, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A, chargé de projets sportifs, pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi d'attaché territorial.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°21:

Transformation d'un emploi de catégorie A cadre administratif pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°43f du 15 décembre 2017.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A cadre administratif pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°43f du 15 décembre 2017 en un emploi de chargé de mission auprès du responsable du secteur frais de déplacement pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°22:

Transformation d'un emploi de catégorie A adjoint au directeur de la communication pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 40y du 29 mars 2013.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A adjoint au directeur de la communication pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 40y du 29 mars 2013 en un emploi de directeur adjoint de la communication pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°23:

Transformation d'un emploi de catégorie A journaliste responsable de secteur pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°13d du 30 juin 2016.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A journaliste responsable de secteur pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°13d du 30 juin 2016 en un emploi de journaliste pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N° 24

Transformation d'un emploi de catégorie B photographe pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 95 du 13 décembre 2002.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie B photographe pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 95 du 13 décembre 2002 en un emploi d'infographiste pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°25:

Transformation d'un emploi de catégorie A administrateur système et base de données pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8i du 26 juin 2015.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A administrateur système et base de données pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8i du 26 juin 2015 en un emploi de responsable du pôle gestion technique infrastructure pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°26:

Transformation d'un emploi de catégorie A chef de service études et développement pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 5r du 21 octobre 2016.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A chef de service études et développement pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 5r du 21 octobre 2016 en un emploi de chef de service transformation numérique pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°27

Transformation d'un emploi de catégorie A, chargé d'études sur les aspects juridiques et du contentieux, pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°42w du 31 mars 2017.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A, chargé d'études sur les aspects juridiques et du contentieux, pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°42w du 31 mars 2017 en un emploi de conseiller juridique pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°28:

Transformation d'un emploi de catégorie A chef de projet de maison du bel âge pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°9n du 29 juin 2018.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A chef de projet de maison du bel âge pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°9n du 29 juin 2018 en un emploi de chef de service maison du bel âge pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°29:

Transformation d'un emploi de catégorie A conducteur de travaux pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 4s du 27 juin 2014.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation d'un emploi de catégorie A conducteur de travaux pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 4s du 27 juin 2014 en un emploi de chargé d'opérations pouvant être pourvu par un agent contractuel.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N° 30

Modification d'un emploi de catégorie A directeur de la communication, de la presse et des évènements pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 93u du 26 mars 2010.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A directeur de la communication, de la presse et des évènements pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 93u du 26 mars 2010.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°31

Modification d'un emploi de catégorie A responsable de système d'informations d'une direction pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 81 du 26 juin 2015.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A responsable de système d'informations d'une direction pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 81 du 26 juin 2015.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°32:

Modification d'un emploi de catégorie A, conseiller juridique pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°7c du 30 juin 2017.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie A, conseiller juridique pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°7c du 30 juin 2017.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°33:

Modification d'un emploi de catégorie B restaurateur de petit mobilier archéologique et de mosaïques pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°4g du 27 juin 2014.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la modification d'un emploi de catégorie B restaurateur de petit mobilier archéologique et de mosaïques pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°4g du 27 juin 2014.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°34:

Création de 360 heures de vacations supplémentaires pour le Conseil de Provence.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création de 360 heures de vacations supplémentaires pour le Conseil de Provence afin de porter le volume horaire annuel maximal de 840 heures, selon les taux horaires suivants : Catégorie A : 17,78 € bruts et catégorie B : 12,88 € bruts.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°35:

Rétribution d'un médecin agréé sous forme de vacations.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la rétribution d'un médecin agréé sous forme de vacations (100 vacations de 4 heures chacune - taux de la vacation : 400 €bruts).

A l'unanimité

ADOPTE Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°36:

Inscription des crédits permettant le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité), en application des dispositions de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, l'inscription des crédits permettant le recours à un agent contractuel pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité) :

→ 1 emploi d'agent contractuel catégorie A - attaché (IB 441 – IM 388 + régime indemnitaire du grade correspondant) pour une durée de 12 mois.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°37:

Création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 75 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 75 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°38:

Création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 50 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 50 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

<u>OBJET</u>: Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°39:

Création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 75 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 75 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET: Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°40:

Création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 50 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création d'un emploi de catégorie A médecin pédopsychiatre à 50 % ETP pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation des vacations correspondantes.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°41:

Créations de vacations au Centre Médico-Psycho Pédagogique Départemental (CMPPD).

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, les créations de vacations au CMPPD :

- → Création de vacations de psychologue (28h mensuelles taux horaire : 13,23 €bruts)
- → Création de vacations d'orthophoniste (28h mensuelles taux horaire : 11,83 €bruts).

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°42:

Inscription des crédits permettant le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle (accroissement temporaire d'activité), en application des dispositions de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, l'inscription des crédits permettant le recours à des agents contractuels pour une durée ponctuelle au Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA):

→ 6 emplois d'agents contractuels catégorie C – adjoint technique (IB 348 – IM 326 + régime indemnitaire du grade correspondant) durée de 12 mois pour chaque emploi.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018 ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S): MME VERONIQUE MIQUELLY

DÉLIBÉRATION

OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du département

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°43:

Création de vacations – Laboratoire départemental d'analyses (LDA).

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, les créations de vacations au LDA :

- → 14 adjoint technique (IB 348 soit un taux horaire vacation de 11,47 €brut) Pour une durée de 4 mois maximum à 80 % ou 100 %
- → Un médecin anatomo-cytopathologiste (taux horaire 35€ brut) 660 heures de vacations annuelles pour la gestion de l'activité cytopathologique.

A l'unanimité

ADOPTE Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation